



Demande d'informations pour rupture d'un contrat de gerance

Par **blandine t**, le **11/04/2008** à **18:24**

bonjour,je fais appelle a vs afin de m'eclairer sur quelques questions que je me pose sur l'ouverture d'une entreprise dont on me propose la gerance ne souhaitant pas prendre cette responsabilité lefutur employeur me solutionne de signer un contrat de gerance par rapport a mon diplome,afin de pouvoir acquerir l'obtention de son pret.apres avoir donner signature ,y a t il un moyen de se desister de cette gerance? merci d'avance

Par **Thierry Nicolaides**, le **18/04/2008** à **10:43**

En fait , si j'ai bien compris , on vous propose d'être gérante " de paille" avec toutes la responsabilité en cas de difficultés .

Refusez cette proposition

cordialement